

Vidéoprotection

Opérateur en Vidéoprotection

Durée

140 heures
hors examen
(dont 35 en entreprise)

**Nombre de
Stagiaires**

12 maximum

Prix

1490 €
(intra et groupé
nous consulter)

Public

Tout Public.

Prérequis

- Posséder une autorisation préalable délivrée par le CNAPS, ou Carte pro en cours de validité.
- Connaissance de la langue française, capacité à rédiger un compte-rendu par oral et par écrit (niveau test B1 du Cadre européen de référence pour les langues).

Objectif

- Sécuriser des personnes, des lieux et des biens à l'aide de moyens de vidéoprotection.
- Gérer la sécurité des personnes, des lieux et des biens au moyen d'un dispositif de télésurveillance et réguler l'organisation des interventions.

Compétences

- Capacité à traiter un grand nombre d'informations visuelles sur écrans et à travailler dans des situations d'urgences.
- Travail d'équipe, attention prolongée, réactivité, analyse de situation, bonne communication.

Méthode pédagogique

- Théorie : exposés débats - débat avec support de PréAO.
- Pratique : mise en situation et travaux pratiques.

Évaluation / Examen

- Mises en situation professionnelle reconstituées :
- Questionnaire professionnel, Mise en situation.
- Entretien technique devant un jury.

Validation

Diplôme de niveau 4 - Vidéoprotection.

Délai d'accès

Environ 3 semaines sous réserve de satisfaire aux pré-requis.

Agrément

Agrément CNAPS : FOR-093-2027-03-30-20220585863

PROGRAMME

Tronc Commun :

- Secourisme
- Environnement juridique
- Gestion des conflits
- Module stratégique
- Valeurs de la République

Spécialité Vidéoprotection :

- Module juridique
- Prévention des risques terroristes
- Prévention des autres risques d'atteinte aux biens et aux personnes
- Vidéoprotection

Stage en Entreprise

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Matériel de secourisme (mannequins, défibrillateurs ...)
- Bac à feu écologique ou unité mobile, extincteurs à eau, poudre, CO2, RIA
- SSI de catégorie A, Détecteurs d'incendie, déclencheurs manuels, têtes d'extinction automatique à eau
- Un PC Sécurité équipé : Appareils émetteurs-récepteurs équipés de la fonction PTI ou DATI
- Modèles d'imprimés : Registre de sécurité, permis feu, autorisation d'ouverture, consignations diverses
- Téléphones, un système de pointage et d'enregistrement de ronde, une armoire à clé, une centrale d'intrusion, un système de vidéosurveillance équipé de 8 caméras dont 2 mobiles
- Main courante électronique, paires de gants pour l'exercice palpations de sécurité, engins pyrotechniques, tapis tatami, armes fictives ...
- Dispositif de contrôle d'accès, logiciel de détection d'anormalité, logiciel de gestion vidéo (VMS), dispositif de visualisation à affichage dynamique permettant l'exploitation en direct et en différé des images, système interactif de votes avec logiciel d'exploitation pour la réalisation de l'épreuve du questionnaire professionnel
- Appareils émetteurs-récepteurs dont un est équipé de la fonction du travailleur isolé (PTI) ou dispositif d'alarme pour travailleur isolé (DATI)
- Vidéoprojecteur
- Procédures et consignes du centre d'exploitation vidéo, code de déontologie relatif aux activités privées de sécurité, registre de remontées d'anomalies, registre de suivi des matériels et des équipements, registre visiteurs

Taux de Réussite

99 %